

**2^{ème} CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE DU
« DIALOGUE 5+5 » EN MEDITERRANÉE OCCIDENTALE**

Lisbonne, le 21 septembre 2018

DÉCLARATION DE LISBONNE

La deuxième Conférence des Ministres de la Culture des Etats du « Dialogue 5+5 » en Méditerranée occidentale s'est tenue à Lisbonne, le 21 septembre 2018, à l'invitation du Ministre de la Culture du Portugal, M. Luís Filipe Castro Mendes, sur le thème « *Méditerranée occidentale, dialogues et ponts : patrimoine culturel et nouvelles générations comme promoteurs du dialogue entre peuples et cultures* ».

Ont pris part à cette conférence M. Azzeddine Mihoubi, Ministre de la Culture de l'Algérie, Mme Françoise Nyssen, Ministre de la Culture de la France, M. Jose Guirao Cabrera, Ministre de la Culture et du Sport de l'Espagne, Mme. Lucia Borgonzoni, Sous-secrétaire d'État du Ministère des Biens et Activités culturelles de l'Italie, M. Issiddiq Hassan Bik, Conseiller à l'Ambassade de la Libye à Lisbonne, M. Owen Bonnici, Ministre de la Justice, de la Culture et de la Gouvernance locale de Malte, M. Mohamed El Aaraj, Ministre de la Culture et de la Communication du Maroc, M. Mohamed Lemine Ould Cheikh, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement de la Mauritanie, M. Luis Filipe Castro Mendes, Ministre de la Culture du Portugal et M. Mohamed Zinelabidine, Ministre des Affaires culturelles de la Tunisie.

Ont également participé, en tant qu'observateurs, Mme Joana Cruz-Schilling, de la Représentation de la Commission européenne au Portugal, M. José Carço, Directeur Exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, Mme. Marisa Farrugia, Envoyée spéciale de l'Union pour la Méditerranée et Mme Elisabeth Guigou, Présidente de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures.

Les Ministres ont remercié le Portugal d'avoir accueilli la deuxième réunion des ministres de la Culture des Etats du « Dialogue 5+5 » et d'avoir choisi le thème ambitieux de « La Méditerranée occidentale, dialogues et ponts : patrimoine culturel et nouvelles générations comme promoteurs du dialogue entre peuples et cultures ».

Considérant :

- Les recommandations du 2^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Dialogue 5+5, tenu à Malte en octobre 2012 ;
- Les recommandations de la 12^{ème} réunion des Ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5, tenue à Tanger en octobre 2015 ;
- Les recommandations de la 1^{ère} Réunion des Ministres de la Culture du Dialogue 5+5, tenue à Tunis en février 2017, notamment l'appel des Ministres « à la nécessité de mettre en place des programmes de coopération permettant un échange constructif de connaissances et d'expériences dans l'ensemble des domaines culturels » ;
- La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005 ;
- La Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société – Convention de Faro, signée à Faro le 27 octobre 2005.

Pleinement conscients :

- de devoir investir sur le long terme dans les relations culturelles et interculturelles, l'un des défis des pays du Dialogue 5+5, et inclure dans les stratégies culturelles nationales et régionales la dimension méditerranéenne ;
- de l'utilité de recenser conjointement les atouts et les opportunités, les forces et les faiblesses de la coopération culturelle en Méditerranée occidentale et par la suite les possibilités de les surmonter par un travail conjoint, en renforçant spécialement les politiques culturelles en direction des jeunes, avec l'objectif de permettre aux futures générations de mieux comprendre notre passé, notre histoire, nos valeurs et la valeur ajoutée de notre diversité ;
- de la nécessité de créer les conditions d'un accès des pays du 5+5 à la culture de chacun d'entre eux, en veillant en particulier à ce que les jeunes, par l'éducation, la

formation et l'accès aux nouvelles technologies, soient fortement sensibilisés au patrimoine culturel et au dialogue interculturel ;

- de la nécessité de sensibiliser les populations et notamment les jeunes, par la valorisation et l'accessibilité du patrimoine culturel commun et la promotion d'un dialogue interculturel en Méditerranée occidentale, afin de favoriser une perception de l'Autre fondée sur une connaissance réelle et partagée de sa culture ;
- de devoir accorder plus d'importance aux politiques culturelles en faveur des jeunes, en vue de renforcer leur rôle en tant que porteurs de l'avenir de nos sociétés
- du rôle essentiel joué, dans la conscience et l'imaginaire de la Méditerranée, par les artistes et les penseurs, par la production et la circulation de leurs œuvres, par la transmission de leurs savoirs et par leurs échanges au sein du bassin méditerranéen.
- du rôle crucial joué par la culture dans la réalisation des objectifs du développement durable, visant à renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial ;
- de l'importance du dialogue interculturel en Méditerranée qui revêt une importante dimension sous-jacente à toute activité de coopération régionale ;
- de la nécessité de renforcer les synergies entre l'ensemble des organisations et associations qui, à l'instar de la Fondation Anna Lindh ou du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, se consacrent à la culture, aux échanges et au vivre ensemble en paix en Méditerranée.

Rappelant que :

- L'héritage culturel des pays du Dialogue 5+5, souvent méconnu, parfois négligé, est néanmoins plus précieux que jamais pour combler le fossé des différences et des incompréhensions qui tend à se creuser ainsi que pour relever les divers défis régionaux que peuvent représenter le terrorisme, la xénophobie, le trafic illicite de biens culturels, la migration illégale et les déséquilibres socio-économiques ;
- Les deux cotés de la Méditerranée occidentale, par leur proximité géographique et leur héritage historique et culturel, partagent non seulement des éléments structurels comme leur patrimoine culturel commun mais aussi les défis à relever pour les nouvelles générations qu'il convient de valoriser afin de renforcer la confiance et la coopération des pays du Dialogue dans la recherche de solutions partagées ;

- L'apprentissage, la connaissance et la valorisation d'un héritage culturel et patrimonial commun, doivent contribuer à la construction d'un sentiment d'appartenance commun et de communauté, à travers la promotion de projets de partenariats entre la culture et d'autres secteurs ;
- La Méditerranée est un carrefour privilégié des peuples, des cultures, des religions, et des économies et peut être aussi un espace de nouvelles solidarités qui peut faire sien le slogan de l'Année européenne du patrimoine culturel : « Notre patrimoine : quand le passé rencontre l'avenir ».

Les Ministres de la Culture des pays du Dialogue 5+5 considèrent qu'il convient de réfléchir à des approches conjointes afin de trouver des modalités d'encadrement, de fonctionnement, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, souples et flexibles, qui puissent promouvoir et réaffirmer les rôles capitaux de la coopération culturelle, de la jeunesse et de son action dans le dialogue interculturel en tant que vecteurs essentiels pour relever les défis et garantir le rapprochement entre les pays du Dialogue 5+5.

Dans ce contexte, les Ministres présentent les propositions de travail suivantes :

- A. Établir un état des lieux des pratiques et des échanges culturels, notamment parmi les jeunes, afin de disposer d'une base pour échanger sur les réalités et les besoins en matière de coopération culturelle des deux cotés de la Méditerranée occidentale avec l'objectif de développer des actions concrètes ;
- B. Valoriser l'utilisation d'Internet comme instrument d'information et de diffusion culturelle, notamment grâce à l'utilisation des sites institutionnels de chaque Ministère de la Culture des pays du Dialogue 5+5 et de leurs opérateurs, dans le plein respect du droit d'auteur, permettant la mise en valeur du contenu culturel commun afin de promouvoir le dialogue interculturel ;
- C. Identifier un point focal permanent dans les Ministères de la Culture de chaque pays du Dialogue 5+5 pour faciliter le dialogue et le partage d'informations ;
- D. Organiser au moins une réunion annuelle entre les points focaux permanents, au niveau technique, afin d'assurer le suivi des résultats de la réunion des Ministres, d'améliorer la coopération culturelle, de partager les meilleures pratiques au niveau des politiques culturelles et de préparer un plan d'action pour la coopération entre les pays du Dialogue 5+5 ;

- E. Promouvoir les missions des professionnels, en particulier les jeunes, dans les pays du Dialogue pour participer à la formation pour la sauvegarde, la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine culturel ;
- F. Promouvoir les itinéraires touristiques et culturels ainsi que les éléments du patrimoine culturel communs existants dans chaque pays et dans la région de la Méditerranée occidentale qui unissent nos cultures, comme la diète méditerranéenne déclarée par l'UNESCO « Patrimoine culturel immatériel de l'humanité » ;
- G. Encourager le développement de projets archéologiques communs, notamment en matière d'archéologie subaquatique, associés à des projets de mise en valeur durable du patrimoine ;
- H. Faciliter et soutenir la mobilité des acteurs culturels entre les pays de la Méditerranée occidentale, notamment avec le développement des résidences artistiques pour les jeunes. Ces mesures pourraient permettre à terme la mise en réseau de tous les acteurs de la culture en vue de favoriser les projets d'échanges culturels et la promotion d'activités culturelles communes ;
- I. Favoriser la création d'un festival de cinéma du Dialogue 5+5 valorisant la production des jeunes réalisateurs ;
- J. Promouvoir la collaboration dans le domaine de la restauration du patrimoine cinématographique et audiovisuel ;
- K. Encourager la traduction d'œuvres littéraires, comme convenu lors de la réunion de Tunis ainsi que la circulation des œuvres et des auteurs ;
- L. Etudier la faisabilité de la création d'une bibliothèque numérique comprenant les auteurs classiques des pays du Dialogue 5+5, respectueuse du droit d'auteur, visant le développement et la diffusion d'une collection de la Méditerranée occidentale accessible en ligne et encourager le partage des expériences et expertises en matière de digitalisation des archives à caractère culturel ;
- M. Faciliter la connaissance mutuelle des arts scéniques dans toute leur diversité et de la musique des pays du Dialogue 5+5, à travers l'organisation de concerts et de spectacles associant des artistes de différentes nationalités ;
- N. Favoriser, à l'occasion des réunions impliquant les pays du Dialogue 5+5, les échanges avec la société civile permettant l'émergence de projets, notamment innovants, en matière culturelle.

Les Ministres remercient le Gouvernement portugais pour son travail et son hospitalité, ainsi que pour tous les efforts concernant la réalisation de cette réunion

La 3^{ème} réunion des Ministres de la Culture du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale se tiendra en 2019 en Algérie.

Lisbonne, le 21 septembre 2018.

Pour la République algérienne démocratique et populaire:

M. Azzeddine Mihoubi, Ministre de la Culture



Pour la République française:

Mme Françoise Nyssen, Ministre de la Culture



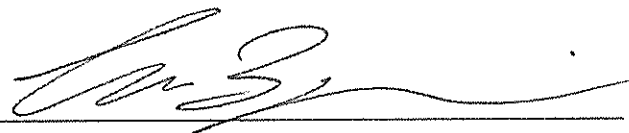
Pour le Royaume d'Espagne:

M. Jose Guirao Cabrera, Ministre de la Culture et du Sport



Pour la République italienne:

Mme. Lucia Borgonzoni, Sous-secrétaire d'État du Ministère des Biens et Activités culturelles



Pour la Libye:

M. Issiddiq Hassan Bik, Conseiller à l'Ambassade de la Libye à Lisbonne



Pour la République de Malte:

M. Owen Bonnici, Ministre de la Justice, de la Culture et de la Gouvernance locale



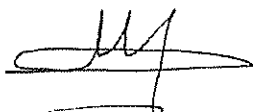
Pour le Royaume du Maroc :

M. Mohamed El Aaraj, Ministre de la Culture et de la Communication



Pour la République islamique de Mauritanie :

M. Mohamed Lemine Ould Cheikh, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement



Pour la République portugaise :

M. Luis Filipe Castro Mendes, Ministre de la Culture



Pour la République tunisienne :

M. Mohamed Zineabidine, Ministre des Affaires culturelles